Ne restez pas isolés : rejoignez-nous !

AVEC LE SNES-FSU Membre de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), le SNES est le **syndicat majoritaire dans l'enseignement du second degré et notamment pour la catégorie des personnels de vie scolaire**. Aux dernières élections, qui se sont tenues en 2008, les AED, AP et AVS ont manifesté leur confiance au SNES et à la FSU en leur donnant la majorité des sièges.
Le SNES est présent sur tous les terrains : dans l'établissement, aux niveaux départemental, académique et national. Le secteur AED du SNES a le souci en permanence d'informer, conseiller les AED, AP, AVS et défendre les droits de l'ensemble de la catégorie, que ce soit dans les commissions consultatives paritaires (CCP), dans les permanences académiques et nationales, ou dans la mobilisation et l'action.

1. Connaître et défendre les droits individuels et collectifs des personnels d'éducation et de surveillance.

2. Améliorer les conditions de travail des AED et gagner de nouveaux droits par l'action collective.

3. Donner plus de poids au SNES -FSU dans le combat qu'il mène pour un service public d'éducation de qualité.

4. Construire un réel rapport de force capable d'imposer notre point de vue.

Les syndicats de la FSU, des syndicats qui, sur le terrain,

- ✓ organisent réunions d'information syndicale, stages, mobilisations et actions ;
- ✓ assurent des permanences téléphoniques, aux niveaux national ou local pour répondre à vos questions ;
- ✓ vous informent par des publications spécifiques.

Des militants disponibles, présents dans tous les établissements

Connaître vos droits pour mieux les faire respecter ! Recrutement, contrats, missions, protection sociale, congés, aides au logement... Toutes les réponses à vos questions dans notre Mémo AED ou sur nos sites www.snes.edu et www.versailles.snes.edu

Pour nous contacter :

SNES Versailles

3 rue Guy de Gouyon du Verger 94 112 Arcueil Cedex
s3ver@snes.edu 08.11.11.03.84 www.versailles.snes.edu